

Réf: Dossier 316967

## Avis de constitution

### SOCIETE « SANG GROUP »

Siège Abidjan ABOBO BAOULE CARREFOUR ANGRE  
NON LOIN DE LA GARE DE TAXI, Lot 1979, Ilot 168

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANG GROUP »

Objet : VENTE ET LOCATION DE VEHICULES

- ECHANGE DE DIVISES
- TRANSIT
- IMMOBILIER
- BTP
- ASSURANCE AUTOMOBILES
- VOYAGE ET BILLET D'AVION
- TRANSFERT D'ARGENT
- PRESTATION DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan ABOBO BAOULE CARREFOUR ANGRE  
NON LOIN DE LA GARE DE TAXI, Lot 1979, Ilot 168

Dirigeant(s) M SANGARE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06680 du 05/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41066/GTCA/RC/2024 du 05/07/2024

